

H-France Review Vol. 14 (December 2014), No. 199

Craig Moyes, *Furetière's Roman bourgeois and the Problem of Exchange: Titular Economies*. London, MHRA, 2013. 168 pp. £40 (hb). ISBN : 978-1-907747-99-1.

Compte rendu par Jean-Alexandre Perras, University of Oxford.

L'essai de Craig Moyes propose une lecture économique du *Roman bourgeois* de Furetière, principalement attentive au problème de la valeur (littéraire, sociale, économique, etc.) tel qu'il se développe dans le texte. Cet ouvrage se divise en six chapitres, encadrés de deux pièces liminaires, et est pourvu d'un index et d'une bibliographie conséquente, qui mettent en évidence la curiosité critique de l'auteur, sensible à ce qu'il appelle des « coïncidences intellectuelles ». L'intérêt de cet essai de critique littéraire ne se situe, en effet, non seulement dans sa lecture minutieuse, singulière, souvent ingénieuse du *Roman bourgeois* dont il souligne bien les pièges et les passionnants replis, mais aussi dans les multiples approches critiques employées tout au long de l'ouvrage.

D'emblée, dans les « Préliminaires » théoriques (p. 1-7), l'auteur se réclame d'une approche « sociocritique » de la littérature, en faisant surtout référence aux travaux du CIADEST (le Centre interuniversitaire de l'analyse du discours et de sociocritique des textes, animé par Marc Angenot, Claude Duchet, Régine Robin, etc., entre 1991 et 1997). Cette approche, articulant « textes » et « co-textes », ces « ailleurs du texte » qui cependant y prennent forme et voix, s'entend davantage comme une perspective herméneutique, c'est-à-dire comme une intention dirigeant la lecture, que comme une méthode dépendant d'une discipline déterminée. En effet, cette ouverture méthodologique donne lieu à un entrecroisement de références théoriques auquel l'auteur donne libre cours. [1]

Par le soin attentif qu'elle porte à tous les phénomènes équivoques de la langue, aux pointes et aux jeux d'esprit de Furetière, aux heureuses rencontres que le « hasard » des citations fait parfois produire (mais en l'occurrence, le terme de « coïncidence » est plus adapté), cette lecture relève bien d'une herméneutique, au sens où le texte littéraire commence par poser une énigme, et que sa lecture comporte nombre de fausses pistes, de feintes évidences, que l'auteur s'emploie à démasquer ou à résoudre. Certes, à un premier degré, cette herméneutique se concentre sur certains signes présents dans le texte qu'il faut déployer pour en faire ressortir du sens: le nom du personnage de Charronselle, par exemple, est certes l'anagramme de Charles Sorel, comme la critique l'a rapidement reconnu, mais contient aussi les mots « *Char en selles* », comme Collantine ceux de « *Cole [la bile, cholé] en tine* » (p. 122-123); dès lors, ces paronymes posent davantage la question de la valeur des noms propres (et de ceux qui les portent), qu'ils ne renvoient directement à des personnes réelles sous le masque de l'anagramme. Il ne s'agit pas, cependant, de révéler la vérité cachée du roman et d'en épuiser la lecture; bien au contraire, les analogies et les rapprochements mis en évidence par le commentaire sont autant d'explorations des lectures possibles du texte, dont la permanence est d'autant moins imposée au lecteur que l'opacité (ludique) des signes du langage et l'épaisseur (malléable) de la représentation sont l'un des axes principaux de l'essai.

Cette sensibilité à la matérialité du langage et aux effets de sens créés par la plurivocité des termes trouve écho dans l'analyse attentive d'une figure de rhétorique, l'antanaclase, où un mot répété tout au long du récit change chaque fois de sens comme une syllepse étendue. Michael Riffaterre, dans *Fictionnal*

Truth (1990, p. 108-110), consacre à cette figure un important développement, auquel Moyes renvoie à plusieurs reprises. L'attention portée aux phénomènes d'antanaclase, en particulier autour de toutes les acceptions du terme « titre », permet de faire apparaître ce que l'auteur appelle des « économies titulaires » (« titular economies »), c'est-à-dire une double articulation entre ce qui relève d'une économie romanesque et d'une économie de ce qu'on pourrait appeler le « marché littéraire », dans une période (la fin des années 1660) marquée par l'affaire Fouquet et le basculement d'un mécénat privé vers un mécénat d'État.

Cette double référence (la sociocritique, d'une part, et le « textualisme » de Riffaterre, de l'autre) peut paraître paradoxale, dans la mesure où elle semble associer deux visions contradictoires de la littérature: l'une attentive aux phénomènes de « socialité » dans le texte, l'autre défendant son « autosuffisance ».[2] Relevant ce paradoxe, Moyes, tout en rappelant les profonds ancrages poétiques de la sociocritique, qui reconnaît la spécificité des textes littéraires sans pour autant les sacraliser, plaide cependant pour une lecture ouverte à la « socialité », qui force à « sortir du texte tout en restant dedans », pour reprendre une formulation de Claude Duchet adoptée par l'auteur.[3] En somme, la sociocritique, telle que la pratique Moyes, n'est pas tant une étude du discours social dans les textes littéraires, qu'une analyse des moyens par lesquels la littérature dialogue avec la société dans laquelle elle s'inscrit.

Après avoir défini les perspectives méthodologiques dans lesquelles se situe son essai, Moyes, dans le premier chapitre intitulé *Liminaries*, « The Problem of the Title, 1: Qu'est-ce que le roman ? ; 2: Qu'est-ce que le roman bourgeois ? » (p. 9-38), montre l'exemplarité du *Roman bourgeois* pour une lecture attentive à la présence opératoire du social dans le texte. Insistant sur sa position pour le moins singulière dans l'histoire littéraire (sitting « rather uneasily between two critical tools », p. 10), Moyes prétend que la réception du roman s'est principalement divisée en deux approches contradictoires : les uns (Antoine Adam, entre autres) y voyant une satire du grand roman pastoral de la première moitié du XVII^e siècle, les autres l'interprétant comme un récit proto-réaliste (Jean Serroy, Henri Coulet), devançant de plus d'un siècle et demi les romans de Balzac. Selon ces perspectives, le *Roman bourgeois*, satire décosue, qui n'aurait de roman que le nom (il n'en porte que le *titre*), viendrait ou trop tard ou trop tôt, et son peu de succès commercial pourrait laisser voir cette entreprise littéraire comme un échec. Moyes se situe au-delà de cette aporie, en considérant ce roman tel qu'il est, au moment même où il parut, de manière à ce qu'il nous renseigne non seulement sur ce moment particulier et sur la manière dont le roman s'y inscrit, mais aussi, plus généralement, sur la manière dont peut s'articuler cette relation, faisant ainsi du *Roman bourgeois* le lieu d'une réflexion à la fois sociocritique et méthodologique. Car, selon l'auteur, si Furetière choisit délibérément de publier cette étrange rhapsodie, en privilégiant des figures analogiques telles que la paronomase et l'antanaclase, en remettant sans cesse en cause la valeur attribuée aux *titres* qui régissent les échanges sociaux, c'est peut-être parce qu'il met en scène non pas le « pays des romans », lieu de l'*otium*, régi par les codes de la vraisemblance et de l'honnêteté, mais plutôt la Cité, lieu du négoce bourgeois, de l'échange et du commerce, lieu par excellence de la négociation des valeurs (p. 27-28).

Dans le second chapitre intitulé « Definitions: From Allegory to Antanaclasis » (p. 39-69), l'auteur s'intéresse au problème de la représentativité du signe tel qu'il est posé et exploité dans le roman de Furetière. Contrairement à ce que suggère la théorie dite « classique » du signe (celle de Port Royal, notamment), voulant que « les paroles [soient] des signes qui représentent les choses qui se passent dans l'esprit » de la manière la plus transparente possible, Furetière privilégie plutôt une sorte d'« indécidabilité sémiotique » (p. 54), dans laquelle la relation signifiant/signifié est troublée par une équivocité consubstantielle à la langue.[4]

Pour expliciter la singularité de Fontenelle à cet égard, l'auteur entreprend un dialogue intertextuel entre le *Dictionnaire universel* et le *Roman bourgeois*, qui ne se limite pas à chercher dans l'un des

définitions pour expliquer l'autre (quoique ce procédé argumentatif soit abondamment employé tout au long de l'essai, truffé de définitions). En revenant sur les circonstances conflictuelles dans lesquelles le *Dictionnaire* de Furetière a vu le jour, l'auteur montre aussi combien celui-ci se distingue du *Dictionnaire* de l'Académie française, publié quelques années plus tard. Si l'un se situe du côté de l'« abondance » de la langue (Furetière), l'autre cherche plutôt à en favoriser la « politesse » (Académie): la comparaison de l'article « merde » de chacun des dictionnaires est à cet égard particulièrement convaincante. Cette démonstration apporte un éclairage nouveau à la position excentrée de Furetière par rapport à celle de l'Académie, et donne une clef de lecture plus pertinente que ne l'est l'opposition baroque/classique dans laquelle on voudrait cataloguer Furetière et l'institution royale. Cependant, il est à noter que ce passage aurait sans doute gagné à moins stigmatiser en bloc les 39 autres membres de l'Académie (Furetière exclu n'a pas été remplacé de son vivant), dont les positions, les trajectoires, les intérêts sont loin d'être univoques.

Le troisième chapitre, « Numismatics: Representations of Title », envisage l'opacité entre les signes et ce qu'ils représentent dans sa dimension non plus langagière, mais monétaire (les titres de monnaie) et sociale (les titres de noblesse) pour montrer combien la relativité de ces valeurs est un enjeu majeur dans le *Roman bourgeois*. Pour illustrer cette relativité des valeurs économique et sociale, Moyes met en parallèle deux événements qui ont marqué les années entourant la publication du roman : la *réformation de la noblesse*, qui a tenté de mettre un terme aux fausses attributions des titres de noblesse, et la *Chambre de Justice*, dont le dessein était de régulariser les finances de l'État (et dont le Surintendant des finances Fouquet a été la victime la plus exemplaire). Malgré ces tentatives de régulation, la valeur de ces titres est rien moins que claire, comme le met plaisamment en scène le « Tarif de partis sortables » imaginé par Furetière, dans le premier livre du *Roman bourgeois*, une table qui établit une équivalence entre le montant des dots et les charges ou les titres de noblesse, « pour l'assortiment des partis ». [5] L'analogie développée entre la valeur monétaire et la valeur sociale conférée par les titres de noblesse permet donc de montrer la relativité de telles valeurs, et dès lors, la nécessité politique d'en renégocier sans cesse le cours dans l'espace de la Cité, et, comme le montre Moyes, c'est cette négociation que Furetière met (trivialement) en scène dans son roman « bourgeois ».

Les trois derniers chapitres (« Mediations: The Title of Maecenas », p. 90-105 ; « Names, Titles, Keys », p. 106-127 ; « Gifts », p. 128-137) reviennent longuement sur l'affaire Fouquet, qui marque de façon dramatique et exemplaire le passage entre d'un mécénat de type « privé », régi par la valeur de l'« amitié » (mais qui établit néanmoins une relation éminemment politique, publique, entre l'auteur et son protecteur) à un mécénat d'« État », où la circulation entre le don et la gloire s'avère d'autant plus problématique que la figure royale, se juxtaposant à celle du Mécène, court-circuite la possibilité d'une médiation négociatrice entre la gloire et l'argent. Furetière écrit, dans l'article « Mécenas » de son *Dictionnaire universel*: « Il n'y a plus de *Mecenas*, aussi n'y a-t-il plus d'Horaces ni de Virgiles. », ce que Moyes interprète comme un commentaire cynique sur les récents bouleversements survenus dans le dispositif mécénique et dans l'économie littéraire. Dans la même mesure, l'inventaire après décès des œuvres du poète Mythophilacte (le gardien du *mythos*) présente une réponse « résignée et pessimiste » à ces transformations : la *Somme dédicatoire* qui reconsidère la valeur des épîtres dédicatoires dans des termes strictement financiers et légaux, montre bien que désormais, l'espace économique dans lequel évoluent les belles lettres s'est « dégradé », et que ce qui relevait d'une dynamique du « don », dépend désormais d'une stricte économie de la « vente » (p. 130-131), comme si la valeur des productions littéraires pouvait désormais être commensurable.

Ce qui sert de fil d'Ariane dans ce parcours souvent digressif, où l'on perçoit à l'occasion la part de jeu et de défi, est la figure de l'antanaclase par laquelle se déclinent les très nombreuses significations du terme « titre » (18 entrées dans le *Dictionnaire de Furetière*, que l'auteur ne manque pas de citer – en exergue – tout au long de l'essai). Depuis le « titre » du *Roman bourgeois*, qui d'abord piqua la curiosité de l'auteur, posant à la fois la question de sa catégorie générique et celle de la présence du social dans le littéraire, jusqu'au « titre », qui en termes de chasse, est le « lieu ou relais où l'on pose les chiens, afin que quand la

bête passera, ils la courent bien à propos » (Furetière), et renvoie à l'historiette du chien et du lièvre fées, concluant le roman (et l'*Envoi liminaire* de l'essai), s'exerce une pensée analogique alerte et perspicace, qui, quoique parfois théoriquement discutable, a au moins le mérite de s'inscrire dans l'esprit de Furetière : « *Pour le soin de la liaison, je la laisse à celui qui reli[e]ra le livre...* » (*sic.*, p. 118).

NOTES

[1] Voir par exemple « Quand la sociocritique », entretien de 1995, Duchet et Maurus, *Un cheminement vagabond. Nouveaux entretiens sur la sociocritique*, (Paris: Champion, 2011), p. 44.

[2] Voir Riffaterre, « The Self-Sufficient Text », *Diacritics*, 3, (1973), p. 39-45, de même que « The Referential Fallacy », *Columbia Review*, 57, 2, (1978), p. 21-35.

[3] Amossy Ruth, Duchet Claude, « Entretien avec Claude Duchet », *Littérature*, N°140, (2005), « Analyse du discours et sociocritique », p. 126.

[4] Bernard Lamy, *La rhétorique ou l'art de parler*, éd. Benoît Timmerans, (Paris: Presses Universitaires de France, 1998), collection « L'interrogation philosophique », I, II, p. 35; cette référence n'est pas chez C. Moyes.

[5] Furetière, *Le Roman bourgeois*, éd. J. Prévot, (Paris: Gallimard, « Folio », 1981), p. 47.

Jean-Alexandre Perras
University of Oxford
jean-alexandre.perras@mod-langs.ox.ac.uk

Copyright © 2014 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for edistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/ republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.